

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « B&T GLACE ALIMENTAIRE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER
A COTE DE LA BOULANGERIE DU CHATEAU, Lot 335, Ilot
33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « B&T GLACE ALIMENTAIRE »

Objet : Confection et distribution de glace alimentaire et Divers prestations .

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER
A COTE DE LA BOULANGERIE DU CHATEAU, Lot 335, Ilot
33

Dirigeant(s) M TANO AKA EMMANUEL (COGÉRANT), M BLE SERGE ANTOINE EDOUARD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02374 du 25/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31338/GTCA/RC/2023 du 25/04/2023

